

RÉPARTITION DU BESOIN ALIMENTAIRE SELON LE TYPE DE FOIN (Foin sec, foin humide et foin issu du pâturage)

Lors de l'adhésion, la répartition par type de foin du besoin alimentaire relié au foin est essentielle. Cette répartition doit être la plus exacte possible, car en plus d'avoir un impact sur la cotisation du client, elle aura un impact sur le règlement de l'année.

Afin de valider au besoin la déclaration effectuée ou tout simplement agir comme conseiller auprès du client lors de l'établissement des proportions, certains principes de calcul ont été élaborés.

Il est essentiel que les quantités de fourrage calculées pour chaque type de fourrage soient représentatives des quantités de fourrage consommées par les animaux et non celles produites sur la ferme. En effet, certains clients produisent plus que leurs besoins alimentaires (surplus ou vente de foin) et d'autres, moins (achat de fourrage).

ÉTAPE 1 : Détermination de la quantité de foin humide

Pour la grande majorité des entreprises agricoles, le foin produit sous forme humide est destiné à l'alimentation du troupeau. À l'exception d'un surplus de production, tout le foin produit sous forme d'ensilage est consommé par le cheptel.

À partir de la déclaration des quantités normalement récoltées des divers types d'ensilage (silo-tour, silo-meule, silo-boudin, silo-fosse, balles rondes d'ensilage), il y aura calcul du nombre de kilogrammes sur base 85% de matière sèche produit par l'entreprise.

De la quantité calculée sous forme humide sera soustraite au besoin la quantité produite en surplus qui ne sera pas utilisée dans l'année pour l'alimentation du troupeau.

ÉTAPE 2 : Détermination de la quantité de foin sec

À partir de la déclaration des quantités normalement récoltées des divers types de foin sec (balles conventionnelles, rondes, meulons), il y aura calcul du nombre de kilogrammes sur base 85% de matière sèche produit par l'entreprise.

Achat de foin sec

S'il y a achat par l'entreprise de foin sec pour combler le besoin alimentaire du troupeau, la quantité achetée sera ajoutée à celle normalement produite.

Vente ou surplus de foin sec

Lors d'une production de foin sec excédentaire à la quantité utilisée pour l'alimentation du troupeau, la quantité déclarée non utilisée pour combler le besoin alimentaire annuel du troupeau sera à soustraire de la quantité calculée.

ÉTAPE 3 : Détermination de la quantité de foin issu du pâturage

Déterminer la quantité de fourrage équivalant au pâturage. La quantité de fourrage entreposée qui est servie aux animaux lorsqu'ils sont au pâturage doit être déduite pour obtenir seulement ce qui vient du pâturage.

Nb u.a. au pâturage	X	Consommation moyenne par jour par u.a. <hr/> 14,5 kg (matière sèche)	-	Fourrage servi au pâturage par jour par u.a. <hr/> kg	X	Nb de jours au pâturage	=	Quantité totale (kg) <hr/> (D)
------------------------	---	--	---	--	---	----------------------------	---	--------------------------------------

N.B. : La paissance mécanique (choppage) doit être considérée comme du pâturage.

ÉTAPE 4 : Validation des quantités de fourrages calculées versus le besoin alimentaire pour le foin

La sommation des quantités de foin humide, sec et issu des pâturages sera effectuée et comparée au besoin alimentaire pour le foin.

Exemple :	Foin humide	=	300 000 kg
	Foin sec	=	200 000 kg
	Foin pâturage	=	100 000 kg
	Quantité totale	=	600 000 kg
	 Besoin alimentaire pour le foin de		 500 000 kg

ÉTAPE 5 : Ajustement des quantités calculées par type de fourrage versus besoin alimentaire foin assuré

La somme des quantités calculées (étapes 1, 2 et 3) sera comparée au besoin alimentaire assuré et un ajustement de ces quantités sera à effectuer.

Exemple : $\frac{\text{Besoin alimentaire}}{\text{Quantité totale}} = \frac{500\,000\text{ kg}}{600\,000\text{ kg}} = .8333333$

Foin humide	300 000 kg	x	.8333333	=	250 000 kg
Foin sec	200 000 kg	x	.8333333	=	166 667 kg
Foin pâturage	100 000 kg	x	.8333333	=	83 333 kg
					500 000 kg

Les quantités

250 000 kg	Foin humide
166 667 kg	Foin sec
83 333 kg	Foin pâturage

sont celles représentant le plus fidèlement les proportions des types de fourrage.